



Société Anonyme au capital de 1.120.000 euros
Siège social : 55 Rue Pierre Charron - 75008 Paris
RCS PARIS 486.820.152

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 6 OCTOBRE 2026

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société s'est tenue le 6 octobre 2026, à 11h03.

1 actionnaire était représenté, aucun n'a voté par correspondance. Il possédait 1.579.549 actions sur les 1.600.000 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 98,72% du capital. Les 1.579.549 actions représentent un nombre égal de voix. L'ensemble des résolutions a été adopté selon le détail ci-dessous:

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Décision à prendre dans le cadre de l'article L.225-248 du Code de Commerce, c'est-à-dire dissolution anticipée de la société ou poursuite de l'exploitation sociale	AGE	1 579 549	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 579 549	98,72%
2ème résolution : Pouvoirs pour les formalités	AGE	1 579 549	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 579 549	98,72%